

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**



TOUJOURS PLUS UNIS POUR BOUTIGNY

LISTE MENÉE PAR PATRICIA BERGDOLT

PROGRAMME 2020-2026



**UNE COMMUNE
AUTHENTIQUE**



**UNE COMMUNE
SOLIDAIRE**



**UNE COMMUNE
DURABLE**

Madame, Monsieur.

Depuis plus de deux ans maintenant, nous nous connaissons.

Vous faites avec nous l'expérience d'une conduite nouvelle des affaires communales. Ensemble, nous avons fait beaucoup pour notre ville. Il faut que nous continuions dans cette direction, avec bien sûr des contraintes inhérentes à toute collectivité, et aussi des perspectives plus réjouissantes. Nous souhaitons ainsi vous présenter le contexte budgétaire réel dans lequel se trouve Boutigny-sur-Essonne avant de détailler notre projet.

Cette démarche est responsable : Il ne s'agit pas de vous promettre tout et n'importe quoi pour récolter, dans les urnes, votre adhésion.

Il s'agit surtout de porter un projet municipal clair, honnête et réaliste. Un projet adapté à la vie quotidienne de chacune et de chacun d'entre vous.

C'est l'exigence que nous avons depuis notre arrivée aux responsabilités. C'est cette constance qui nous anime.

Vous le savez : sans argent, pas de projet.

Ainsi, depuis 2014, par les désengagements successifs de l'État, la ville a vu sa dotation globale de fonctionnement (DGF) diminuer de 289 570 €.

Dans le même temps, l'État récupère 424 672 € sur une autre dotation (ou Fonds de Péréquation intercommunal et communal) au prétexte que notre fiscalité est basse. Nous avons

donc, selon les critères de Bercy, un potentiel fiscal mobilisable.

En résumé, l'État nous fait payer la bonne gestion financière de notre commune et la décision actuelle de ne pas augmenter les impôts.

Dans le même temps, la commune se substitue de plus en plus aux services de la Communauté de communes qui, loin d'être le support qu'elle devrait incarner, nous pénalise chaque jour un peu plus, et notamment sur le plan financier. Ainsi, malgré nos demandes pour obtenir un état précis des charges transférées, nous n'avons toujours rien. Boutigny-sur-Essonne ne refuse pas de payer, mais elle veut qu'un principe d'équité la concernant directement soit mis en place : payer au plus juste ce qu'elle doit et recevoir de façon équitable ce qui lui est dû.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé l'arbitrage du Préfet de l'Essonne.

Côté bonnes nouvelles maintenant. Car oui, il y en a.

Nous avons structuré le service administratif afin de le rendre le plus efficient possible. Ainsi, nous avons pu récupérer 204 319, 25 € de subventions non réclamées depuis 2014.

Nous mobilisons aussi plus souvent nos partenaires institutionnels qui viennent nous épauler afin de subventionner des projets forts et structurants pour notre territoire tels que la construction de l'aire de jeu,

le Relais d'assistantes maternelles (ou RAM), la requalification du centre-bourg ou encore la rénovation de la toiture de l'école des Singes-Verts.

Le retour du produit des amendes de police est également une recette considérée comme dynamique et qui vient abonder au budget municipal pour la création d'ouvrages de sécurité ou la mise en place des abris-bus pour nos enfants.

Enfin, nous maîtrisons les charges de fonctionnement, notamment notre masse salariale – sans pénaliser le service rendu au public – en réorganisant les équipes communales (administratives, techniques et périscolaires) qui démontrent chacune leur professionnalisme.

Ce point de contexte budgétaire peut vous apparaître long, mais il était nécessaire pour être en mesure de saisir tous les enjeux qui sont ceux d'une commune de 3000 habitants comme la nôtre, dont le budget global (fonctionnement et investissement) s'élève à 4 000 000 €.

Aussi, permettez-nous de vous présenter ici les trois axes qui composent notre projet.

Tout d'abord, **Boutigny authentique**, celle de nos traditions, de notre cadre de vie qui fait notre fierté. Puis viendra **Boutigny solidaire**, celle qui ne laisse personne sur le bord de la route, accompagnant chaque génération. Enfin **Boutigny durable**, qui prépare aujourd'hui le territoire communal aux enjeux environnementaux et sociaux de demain.

Voici donc notre engagement à vos côtés, celui de vous rester fidèles et :

**« TOUJOURS PLUS UNIS
POUR BOUTIGNY ».**

Bonne lecture !

RESTONS EN
CONTACT

unispourboutigny@gmail.com





UNE COMMUNE
AUTHENTIQUE





CADRE DE VIE ET PATRIMOINE HISTORIQUE

- Rester dans le Parc naturel régional du Gâtinais français pour se protéger de l'urbanisme galopant autour de nous et conserver ainsi une vraie qualité de vie, dans un environnement protégé.
- Accompagner le dossier de classement de notre territoire intercommunal comme zone de valorisation du patrimoine mondial de l'humanité à l'UNESCO.
- Poursuivre l'installation du mobilier urbain sur toute la commune (bancs, fauteuils, poubelles, panneaux d'informations).
- Poursuivre l'enfouissement des réseaux aériens.
- Conduire la mise hors eau de l'église, avant d'engager sa nécessaire restauration.
- Maintenir l'entretien du cimetière en respectant le souvenir des défunts et l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.
- Continuer à faire intervenir le lycée agricole de Bellegarde (45) dans nos espaces paysagers pour favoriser l'insertion professionnelle des apprentis.



VALORISATION DU CADRE DE VIE

- Planifier un chantier paysager par an minimum pour continuer à agrémenter le fleurissement de notre commune avec l'exigence d'économiser les ressources naturelles (arrosage) et humaines (désherbage, taille, tonte).
- Atteindre les niveaux supérieurs de tous les labels et distinctions qui mettent en valeur notre qualité de vie.
- Travailler avec les communes du Parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français, reconnues par le label « Villes et villages fleuris », à la création d'une route fleurie du Gâtinais français.
- Animer un concours du plus beau pas de porte - jardin fleuri en été et de la plus belle illumination de Noël en hiver.



URBANISME

- Veiller au développement harmonieux des projets urbains validés par le Plan local d'urbanisme (PLU) en août 2017.
- Accompagner les projets de constructions privés à la Communauté de communes, tout en veillant à ce qu'ils soient à taille humaine.
- Entamer une réflexion quant au Plan local d'urbanisme afin de le mettre aux normes et de le rendre véritablement cohérent et pertinent avec notre territoire.
- Mener à son terme l'étude sur la gestion des ruissellements sur le territoire communal engagée en 2019, pour ensuite mettre en œuvre les propositions retenues. Priorité au hameau du Pressoir afin de mener de front le recalibrage de la départementale et ce phénomène environnemental.



VOIRIE

- Poursuivre la réfection du marquage au sol, des chaussées et des trottoirs engagés en 2018 avec l'entreprise locale retenue par marché public.
- Accompagner le recalibrage de la départementale 105 au Pressoir et à l'entrée des Audigers.
- Terminer la reprise de la voirie et la création de trottoirs rue des Grouettes.
- Étudier les possibles reprises de voiries sur le hameau des Audigers, là où certains chemins ont été goudronnés par le passé.
- Mettre aux normes la signalisation routière.
- Revoir le plan de circulation dans la commune.



CULTURE ET FESTIVITÉS

- Maintenir le feu d'artifice afin qu'il profite à toute la population dans des conditions sécurisées. Ce spectacle a attiré plus de 2 500 personnes en 2019.
- Soutenir le syndicat de musiques des 2 Vallées.
- Poursuivre les causeries de peintures avec Edmundo CHECURA-ROJAS.
- Accueillir en résidence artistique « Sécession Orchestra » qui nous permettra de mobiliser plus de subventions afin d'offrir ces moments musicaux de qualité, dirigés par Clément MAO-TAKACS et qui font la fierté de notre commune.
- Accompagner les artistes locaux dans leurs démarches artistiques en leur proposant, en plus du salon d'art, un vrai temps d'exposition et d'échanges avec les enfants notamment.
- Recourir aux arts éphémères pour embellir l'espace public (street art, Landart, etc.).
- Conventionner avec les écoles d'arts de la région pour permettre à leurs élèves de venir s'exercer à leur art dans notre commune (vidéos, peintures, photos, etc.).
- Installer une seconde « cabane à lire » en Mairie et dans chaque hameau.
- Mettre en place, sur le modèle des causeries, des soirées de discussions autour d'un événement historique.
- Restaurer les peintures et les sculptures présentées dans l'église, grâce à des subventions dédiées par la Région et le Département.
- Faire de notre bibliothèque municipale un lieu de rencontres conviviales et ludiques pour toutes les générations.



CITOYENNETÉ

- Maintenir le fonctionnement des Conseils de quartiers, véritables organes participatifs de la population aux décisions communales.
- Poursuivre l'implication du Conseil municipal des enfants (CME) quant à l'amélioration de la qualité de vie à Boutigny-sur-Essonne.
- Sanctifier l'accueil des nouveaux arrivants et les remerciements aux citoyens méritants lors des vœux à la population chaque année.
- Proposer un Conseil intergénérationnel qui rassemblerait des anciens investis sur notre commune (anciens bénévoles associatifs, anciens élus, anciens employés municipaux) et le CME dont la mission serait d'aiguiller les élus municipaux sur certaines thématiques prédéfinies (mobilités, cadre de vie, associations ou encore patrimoine).
- Reprendre l'entretien des tombes des soldats morts pour la France dans notre cimetière avec le soutien de l'Association du souvenir français qui prendra en charge une partie de cette opération de conservation de la mémoire collective.
- Resserrer les liens entre la population, les pompiers, les forces de sécurité et les militaires par des démonstrations de leurs activités dans notre commune (défis sportifs, entraînements, temps d'échanges, etc.).
- Maintenir la propreté de la commune et lutter activement contre les incivilités du quotidien (déjections canines, déchets sur voie publique, bruits divers, etc.)



SÉCURITÉ

- Continuer à lutter contre les incivilités et les délits en poussant plus encore notre partenariat avec la Gendarmerie nationale : la tranquillité publique sera totale sur le territoire communal.
- Lutter contre la vitesse excessive en œuvrant avec le Conseil départemental à l'installation d'équipements de sécurité routière, après consultation de la population, sur les rues de Marchais, La Ferté-Alais et Milly notamment.



LA VIDÉOPROTECTION

- Déployer la vidéoprotection à nos entrées et sorties de ville en lien avec la Communauté de communes.
- Déployer la vidéoprotection dans notre centre-bourg et autour des bâtiments publics avec un co-financement de la part de la Région et du Département.



ASSOCIATIONS

- Mise en place d'un groupe Facebook exclusivement destiné aux associations afin qu'elles puissent communiquer leurs activités auprès d'une large audience.
- Continuer à soutenir les projets des associations.
- Accompagner nos associations locales auprès des autres partenaires comme le Département pour les aider à mobiliser des subventions en fonctionnement et en investissement.
- Poursuivre le forum des associations.
- Poursuivre la dynamique des associations locales au Téléthon, dont nous avons battu le record de dons en 2019.
- Proposer un espace associatif en centre-bourg.
- Proposer un pass Botignacois multiactivités.



COMMUNICATION

- Conserver les deux publications par an du bulletin d'informations municipales.
- Conserver le site internet actuel, la page Facebook et le fil Twitter.
- Mettre en place un fil Instagram pour mettre en valeur les belles photos que vous prenez de la commune, avec une exposition annuelle des plus beaux clichés dans l'église.



UNE COMMUNE
SOLIDAIRE





FAMILLE

- Développer le Relais d'assistantes maternelles existant.
- Pérenniser la journée des familles.
- Poursuivre les câlinoucontes et des ateliers Babygym.
- Poursuivre les navettes gratuites pour se rendre en été au stade nautique et sur le marché de Milly-la-Forêt.
- Installer une nouvelle aire de jeux aux Audigers.
- Offrir un livret municipal avec toutes les coordonnées et les bons plans nécessaires à la vie quotidienne dans notre commune.
- Mettre en place un guichet unique pour la petite enfance.
- Créer un lieu d'accueil pour soutenir les familles (conférences, ateliers, etc.).



JEUNESSE

- Créer un « Snapchat » pour les jeunes afin de les informer des activités jeunesse et des challenges sportifs et citoyens qui leur seront proposés.
- Continuer à les responsabiliser en leur proposant de participer à la vie communale avec les chantiers et les tremplins citoyens qui les font grandir tout en servant l'intérêt général.
- Soutenir nos jeunes dans leur autonomie (demande d'emploi ou de stage) au travers de rencontres avec nos partenaires institutionnels.



ACTION SOCIALE

- Renforcer le maillage des structures sociales sur notre territoire pour accompagner au plus près nos habitants qui sont en difficulté.
- Poursuivre la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux ainsi que des passages piétons.
- Maintenir les temps forts pour les séniors (activités, sorties et moments conviviaux).



SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE

- Maintenir le financement des classes transplantées.
- Maintenir l'accès à des repas de qualité, issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux pour nos cantines scolaires.
- Installer un soutien scolaire pour les collégiens et les lycéens dès avril 2020.
- Mettre à la disposition de nos étudiants une salle municipale pour que ces derniers révisent dans de bonnes conditions leurs examens en dehors de chez eux.

- Créer une commission jeunesse où siègeront des adolescents et des jeunes adultes avec les élus référents.
- Aménager un espace abrité sur l'aire citoyenne afin que nos jeunes puissent se retrouver.
- Poursuivre l'aménagement de l'aire citoyenne avec l'extension de la structure dévolue à l'Art du déplacement, créer un skatepark et deux terrains de pétanque.

- Mettre en place un espace numérique pour favoriser l'apprentissage et l'accès au droit.
- Continuer à favoriser l'implantation de praticiens de santé sur notre territoire et accompagner ceux déjà installés.
- Établir un bilan des attentes et des besoins sociaux sur la commune afin de pouvoir continuer à y répondre le plus justement possible et notamment au travers du projet SIRIEX.



UNE COMMUNE **DURABLE**





ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Réaliser l'acquisition de l'ensemble immobilier de l'ancienne boucherie.
- Mettre en œuvre la requalification du centre-bourg dont le résultat de l'étude vous sera présenté au cours de l'année 2020.
- Réaménager le chemin des marais pour y permettre les activités de plein air avec l'installation de structure de « Street Work Out » (parcours de santé), mais aussi un ponton de pêche et des bancs.
- Proposer un marché nocturne des producteurs locaux en période estivale.
- Soutenir nos commerçants locaux en les accompagnant auprès des partenaires institutionnels compétents dans ce domaine (Communautés de communes, Région, Parc du Gâtinais français, Chambres de Commerces et d'Agriculture, etc.)



TRANSPORTS

- Poursuivre l'installation des abris bus et sécuriser leurs abords.
- Veiller à la poursuite de l'entretien des voies ferrées tout en restant vigilant au devenir de la ligne D avec l'association ADUMEC et les associations d'usagers.
- Veiller au bon fonctionnement du service de Transport à la Demande (TAD) mis en place par la Communauté de communes.



MOBILITÉS ACTIVES

- Mettre en place un véritable plan vélo-chevaux-piétons sur le territoire communal qui permette de relier les hameaux entre eux et le bourg (accès RER, service public et commerces).
- Promouvoir un évènement ludique pour valoriser l'éco-mobilité.
- Installation d'un local vélo sécurisé à la gare pour y stationner ces derniers avec le soutien de la Région Île-de-France.



LOGEMENT

- Veiller à la réhabilitation des Provençères intégrée dans le programme du nouveau bailleur social « PLURIAL ».
- Accompagner chaque habitant dans un parcours logement adapté à ses besoins.
- Renforcer la primo-accession et les logements à loyers modérés pour fixer sur notre commune en priorité nos jeunes et les familles les plus modestes.
- Accompagner la mixité sociale dans les nouveaux projets urbains validés en août 2017 par le PLU.



FINANCES PUBLIQUES

- Maintenir les finances communales à un niveau d'équilibre.
- Maintenir le retour du produit des amendes de police dans la commune.
- Mobiliser les subventions extérieures.
- Établir un Plan pluriannuel des investissements (PPI) afin de prioriser les projets, gagner en transparence sur le suivi des objectifs et visualiser les perspectives budgétaires.



ENVIRONNEMENT

- Continuer à lutter contre les dépôts sauvages.
- Poursuivre les campagnes de distribution des composteurs avec le SIRTOM.
- Mettre en place un plan d'entretien raisonné de notre forêt avec le support de l'ONF et des communes forestières pour la conserver, mais aussi en faire découvrir ses secrets.
- Faciliter l'accès raisonné aux bois communaux.
- Planter un arbre par naissance dans la commune.
- Proposer un chemin de randonnée des belvédères qui permettra de découvrir tous les paysages qui composent notre cité depuis des points d'observations situés en hauteur avec le soutien du Département et du PNRGF.
- Organiser la continuité du cheminement le long de la rivière Essonne avec la fameuse passerelle reliant notre commune à nos voisins de Vayres-sur-Essonne.
- Mettre en œuvre une fête du patrimoine vert (bourse aux plantes, ateliers participatifs, débats, etc.).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Ouvrir le verger pédagogique sur le chemin des marais.
- Proposer un livret des bonnes pratiques de jardinage.
- Accompagner les agriculteurs et les particuliers pour le remembrement des haies.
- Créer une réserve de biodiversité sur notre territoire communal.
- Veiller avec le SIARCE à la reconquête de la biodiversité dans la vallée de l'Essonne, par la renaturalisation de la rivière.
- Poursuivre la préemption des parcelles classées Espaces naturels sensibles (ENS) et les valoriser.
- Mettre en place des hôtels à insectes et des nichoirs.
- Installer un rucher municipal, avec le concours des apiculteurs locaux, sur les terrains communaux. Le miel récolté sera offert aux jeunes mariés, aux nouveaux habitants et aux citoyens méritants.
- Développer le réseau des « Jardins naturels sensibles ».



SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

- Défendre la présence postale sur notre commune.
- Maintenir l'accompagnement professionnel à tous les personnels municipaux (droit à la formation, rémunération, mobilité interne, reconnaissance).
- Maintenir l'entretien des bâtiments communaux (mairie, écoles, église, salle Saint Roch, salle de la Buissonnière, etc.).
- Reprise des façades des bâtiments communaux.
- Agrandir les locaux accueillant le Relais d'Assistantes Maternelles.
- Mise en conformité de nos bâtiments communaux (électrique, eaux usées, eaux pluviales) : diriger le transport des eaux usées vers la station d'épuration, récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage.
- Mise en conformité du Centre technique municipal par une extension ou une construction sur le même site.
- Améliorer encore les conditions de travail de l'équipe technique.